

# Le 18 Mars 1871

Pierre Kropotkine

Pierre Kropotkine  
Le 18 Mars 1871  
22 mars 1879

extrait le 11 octobre 2026 d'*Archives autonomies*, tiré du  
*Révolté* du 22 mars 1879

**[bibliotheque-anarchiste.com](http://bibliotheque-anarchiste.com)**

22 mars 1879

En rappelant au souvenir de nos lecteurs cette date mémorable, nous ne pouvons avoir la prétention d'exposer en quelques lignes l'histoire de la Révolution du 18 Mars 1871 ; nous devons nous borner à quelques appréciations générales.

Depuis la Révolution française de 1789 et 1793, aucune période de l'histoire moderne ne souleva, dans l'opinion publique, de si légitimes passions. La cause en est évidente. Les théories élaborées par les différentes écoles socialistes, la révolution de 1848, les agitations des associations ouvrières, les grèves, les Congrès ouvriers, l'Association internationale des travailleurs avaient révélé l'existence de tout un monde nouveau, qui s'affirmait et cherchait sa voie. Mais si, en bas, l'orage populaire grondait sourdement, — en haut, la haine implacable de la réaction se préparait déjà à arrêter le mouvement émancipateur.

Dans ces conditions, les sympathies les plus profondes au sein des masses populaires, les passions aveugles du monde privilégié ont dû éclater toutes deux dans toute leur grandeur, alors que, durant deux mois, la vieille cité tenait le monde civilisé sous ce qui était pour les uns une réjouissante espérance, pour les autres une terrible menace — le commencement de la révolution sociale.

Le 18 Mars 1871, le peuple de Paris se souleva, pour aboutir en quelques jours à la constitution d'une Commune.

Quelle fut la signification de ce mouvement ? Quelles en furent les conséquences ?

Pour répondre à ces questions, nous ne pouvons mieux faire que d'analyser le jugement de cette ci-nommée « opinion publique », encore puissante aujourd'hui, imbue de toutes les notions du monde bourgeois et possédant tous les moyens pour vicier et dominer le vrai jugement populaire.

Le 18 Mars 1871 — nous dit-on — est un crime : à la fois un crime national et un crime social.

Le 18 Mars est, dit-on, un crime contre la patrie, parce que, au lendemain d'une guerre malheureuse, la guerre civile devenait une nouvelle honte, infligée à la patrie, et pouvait occasionner sa ruine complète.

Cette condamnation repose cependant sur la supposition que c'est le peuple de Paris qui a provoqué la révolution, qu'il

L'organisation repose sur la liberté de groupement des individus et la fédération des groupes. L'administration fonctionne par spécialités. Les rapports extérieurs sont limités ou étendus, selon les intérêts réciproques en jeu. Tout le fonctionnement autoritaire et gouvernemental actuel a disparu, pour faire place à l'activité scientifiquement combinée de la nature et des forces humaines, individuelles et collectives. Telle est la Commune que l'étude nous révèle.

L'insurrection populaire reprendra cette idée, et lorsque, sur les places publiques, retentira de nouveau le cri de : « *Commune*, » elle ne nous apparaîtra peut-être pas sous la forme théorique que nous concevons. Nous serons du peuple, et nous serons heureux qu'elle nous apporte une chose : « une atteinte aussi considérable que celle portée au règne de la bourgeoisie par la révolution du 18 Mars 1871. »

l'a voulue et préparée. — Mais, après huit ans, nous avons encore à redire que cette supposition est la plus grossière erreur historique que l'on puisse imaginer. Paris se souleva ensuite des provocations de l'Assemblée nationale, alors sous l'influence des passions monarchistes, et des provocations du gouvernement. Le peuple de Paris était si peu préparé à la révolution qu'il perdit toutes les conséquences de ce mouvement, parce que, dans la journée du 18 Mars, il négligea les mesures nécessaires, faciles à exécuter, pour empêcher l'action du gouvernement et la réorganisation de l'armée.

Dans ces circonstances terribles, le crime contre la patrie fut consommé par l'Assemblée de Bordeaux, qui blessa profondément le sentiment républicain du peuple de Paris ; par le gouvernement, exécuteur aveugle des rancunes monarchistes qui dominaient dans l'Assemblée nationale ; par M. Thiers, enfin, de si honorée mais de sinistre mémoire, qui, chef du pouvoir exécutif, alors que Versailles et Paris étaient aux prises, écarta, en tyran avide de sang, toutes les demandes de conciliation qui furent faites de la part de Paris.

Telle est la vérité historique sur le crime contre la patrie.

Le 18 Mars — nous dit-on encore — fut un crime contre la société, parce qu'il fut la manifestation pratique des tendances les plus contraires aux notions actuelles sur la morale, la politique, l'économie. — Oh ! certes, la Commune a bien rompu avec les notions jésuitiques de la bourgeoisie sur la morale, des dominateurs sur la politique, des exploiters sur l'économie. Si la Commune de Paris fut loin d'être la réalisation du programme socialiste, elle fut néanmoins une manifestation importante du socialisme, plus encore comme tendances, que comme application de certains points du programme.

Tandis que les gouvernements de tous pays s'efforcent d'absorber toutes les ressources publiques pour développer leur domination, ou en vue d'œuvres de destruction, — la Commune de Paris se préoccupa immédiatement des intérêts économiques des travailleurs.

Elle gagna ainsi les sympathies des classes ouvrières ; et, si elle eût pu se mouvoir dans des conditions normales, elle serait certes devenue le point de départ de réformes sociales sé-

rieuses. C'est la lutte qu'elle avait à soutenir contre Versailles qui lui donna son rôle, surtout politique et militaire.

La Commune de Paris ne fut point la négation de l'idée gouvernementale ; elle n'est pas une manifestation anarchiste proprement dite ; elle est l'affirmation de l'autonomie communale et de la fédération des communes ; dans son organisation, elle présenta tous les caractères d'un gouvernement communal. — Mais, l'idée du gouvernement national est encore tellement dominante, que ce fut déjà un grand crime que de passer de la théorie à la pratique, du livre à la place publique, et de donner ainsi, en plein dix-neuvième siècle, l'exemple d'une Commune autonome. Si cette Commune avait eu la prudente sagesse de se laisser fusiller sans riposter, la bourgeoisie l'eût enterrée assez tranquillement ; mais, lorsque le gouvernement central voulut mettre à la raison la rebelle, celle-ci se montra brave et préféra s'ensevelir sous des ruines. Les grands héroïsmes ne sont plus connus dans notre époque de marchandage *de tout* ; aussi la bourgeoisie ne vit-elle dans les communards de 1871 qu'un ramassis de bandits.

Ainsi, ceux qui apportaient à la société moderne, par l'exemple du sacrifice de leur vie, un commencement de réforme sociale et une idée politique nouvelle — l'autonomie communale — ne sont que des bandits.

Mais quels sont les juges ?

Tout ce monde qui s'enrichit du travail des masses populaires, et dont les spéculations honteuses font les grandes misères d'un côté, les fortunes scandaleuses de l'autre ; ce monde de rampants qui lèchent les bottes des puissants, pour se donner l'air brave et honnête ; tous les intéressés et routiniers qui veulent des gouvernements forts pour les protéger contre *la vile multitude* ; les fainéants de la pensée et de l'action qui veulent un Dieu et un Etat pour penser et agir à leur place.

Et c'est en présence de la banqueroute inévitable des Etats et de l'abîme que la bourgeoisie creuse entre elle et le prolétariat — que nous assistons à un jugement d'infamie sur la révolution du 18 Mars 1871 ? Celle-ci est un crime contre la société ? — Comment qualifier l'autre ?

Deux mots encore, sur les conséquences de cette révolution. Elles sont à la fois théoriques et politiques. Avant 1871, le socialisme théorique était apparu sous deux formes essentielles : les diverses écoles socialistes d'avant et pendant 1848, et le collectivisme de l'Internationale. Nous n'avons pas à rappeler ici les doctrines socialistes qui ont vu le jour dans la première moitié de notre siècle ; rappelons seulement leur synthèse, combinée avec les lumières de la science moderne, — le collectivisme. Sans méconnaître l'importance des travaux des premiers Congrès généraux de l'Internationale, on peut cependant affirmer que la question sociale fut véritablement posée seulement là où la question de la propriété fut abordée : Lausanne indiqua, Bruxelles précisa, et Bâle conclut définitivement à la propriété collective.

Le principe de la propriété collective admis, restait debout le débat sur la question d'organisation. Dans les cercles socialistes s'agitaient les trois courants d'idées qui se sont fait jour depuis : le communisme par l'Etat, le collectivisme, services publics, le collectivisme anarchiste.

C'est durant ce travail d'élaboration théorique de l'organisation, qu'éclata la guerre franco-allemande. Les insurrections du Midi de la France, du 31 Octobre à Paris, du 18 Mars à Paris et des villes du Midi, posèrent la question sociale sur le terrain des faits.

Il en résulta un mot d'ordre, un drapeau, exprimant, non plus telle théorie, mais un événement retentissant dans l'histoire — *la Commune*. Elle nous apparaît confuse, nous la reconnaissons peut-être difficilement — qu'importe ! Elle est une étape, non plus théorique comme celle d'un Congrès important, mais dans les faits ; elle est dans la vie du peuple, elle est acquise à l'histoire qui la fera revivre sous de nouvelles formes, plus en harmonie avec son idéal.

L'étude reprend la Commune et, en l'analysant, recherche quels doivent être ses éléments constitutifs, son organisation, son administration, ses rapports extérieurs.

Les éléments constitutifs sont la propriété collective du sol, des matières premières, des instruments de travail : la production, la consommation, l'application des agents de civilisation.